



**VILLE DE BALMA**

### AVIS D'ENQUETE

Il sera procédé dans la Commune de BALMA à une enquête publique pour reconnaître et constater la désaffectation de l'usage du public des chemins ruraux de la Bordette et de Lagarrigue situés sur l'emprise opérationnelle de la Zone d'aménagement concertée de Balma-Gramont en vue de leur aliénation par la ville à l'aménageur Sétomip.

L'enquête susvisée aura lieu du **10/09/09 au 25/09/09** inclus.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera déposé à la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme au 24 avenue des Arènes, où toute personne pourra en prendre connaissance aux heures d'ouverture habituelle et formuler par écrit les observations éventuelles, qu'elle jugera utiles.

Par arrêté du Maire en date du 03/08/09, Monsieur Jean-Louis VIGNES a été désigné en qualité de Commissaire-Enquêteur.

En outre, Monsieur le Commissaire-Enquêteur se tiendra à la disposition des personnes qui désireront le voir à ce sujet, à la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme au 24 avenue des Arènes, le 16/09/2009 de 17h00 à 19h00 et le 25/09/2009 de 16h00 à 18h00.

A BALMA, le **6 AOUT 2009**

**Thérèse PICHON**  
Adjointe Déléguée  
Aménagement urbain, habitat et  
développement économique

Le Maire,  
Conseiller Général

  
ALAIN FILLOLA



17 AOUT 2009

VILLE DE BALMA

ENQUÊTE PUBLIQUE

Il sera procédé, dans la commune de BALMA, à une enquête publique pour reconnaître et constater la désaffectation de l'usage du public des chemins ruraux de la Bordette et de Lagarrigue, situés sur l'emprise opérationnelle de la Zone d'aménagement concertée de Balma-Gramont, en vue de leur aliénation par la ville à l'aménageur SETOMIP.

L'enquête susvisée aura lieu du 10 septembre 2009 au 25 septembre 2009 inclus.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera déposé à la direction des services techniques et de l'urbanisme au 24, avenue des Arènes où toute personne pourra en prendre connaissance aux heures d'ouverture habituelle et formuler par écrit les observations éventuelles qu'elle jugera utiles.

Par arrêté du maire en date du 3 août 2009, Monsieur Jean-Louis VIGNES a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

En outre, Monsieur le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition des personnes qui désireront le voir à ce sujet, à la direction des services techniques et de l'urbanisme au 24, avenue des Arènes, le 16 septembre 2009, de 17 heures à 19 heures, et le 25 septembre 2009, de 16 heures à 18 heures.

A BALMA, le 6 août 2009.

Le maire, conseiller général, Alain FILLOLA, signé.  
Adjointe déléguée aménagement urbain, habitat et développement économique, Thérèse PICHON.

*Urbanisme*

Voix DU N°1

20 AOUT 2009



VILLE DE BALMA

AVIS D'ENQUÊTE

Il sera procédé dans la Commune de BALMA à une enquête publique pour reconnaître et constater la désaffectation de l'usage du public des chemins ruraux de la Bordette et de Lagarrigue situés sur l'emprise opérationnelle de la Zone d'aménagement concertée de Balma-Gramont en vue de leur aliénation par la ville à l'aménageur Sétomip.

L'enquête susvisée aura lieu du 10/09/09 au 25/09/09 inclus.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera déposé à la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme au 24 avenue des Arènes, où toute personne pourra en prendre connaissance aux heures d'ouverture habituelle et formuler par écrit les observations éventuelles, qu'elle jugera utiles.

Par arrêté du Maire en date du 03/08/09, Monsieur Jean-Louis VIGNES a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur.

En outre, Monsieur le Commissaire Enquêteur se tiendra à la disposition des personnes qui désireront le voir à ce sujet, à la Direction des Services Techniques et de l'Urbanisme au 24 avenue des Arènes, le 16/09/2009 de 17h à 19h et le 25/09/2009 de 16h à 18h.

A BALMA le 6 août 2009  
Thérèse PICHON  
Adjointe Déléguée  
Aménagement urbain, habitat et  
développement économique

Le Maire,  
Conseiller Général  
Alain FILLOLA  
171027